La Provence
Mardi 9 septembre 2025

Annonces légales

Contact : 04 91 84 46 96 - al@laprovence-medias.fr
www.laprovencemarchespublics.com
Habilité à publier par arrêté de Monsieur le Préfet du Département

VENTES AUX ENCHERES

402237

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

UN APPARTEMENT ET UNE CAVE
Situés à MARSEILLE (13006),
Dans une copropriété située 203 rue de Rome
cadastré section B23 A n°132
pour une contenance de 00 ha 01 a 93 ca

MISE A PRIX : 30 000 €

VISITE SUR PLACE
LE VENDREDI 3 OCTOBRE 2025 DE 10H A 11H

ADJUDICATION LE MERCREDI 15 OCTOBRE 2025 A 9H30 du matin
par devant le Juge de l'Exécution du **Tribunal Judiciaire de Marseille,**
25 rue Edouard Delongchamp, Salle B, 13006 MARSEILLE

Étant précisé que les enchères ne sont recevables que si elles sont portées par un Avocat inscrit au barreau de MARSEILLE muni d'un chèque de banque de 10 % de la mise à prix établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du barreau de MARSEILLE ou d'une caution bancaire de même montant, sous peine de perdre la somme ci-dessus.

Pour de plus amples renseignements consulter le cahier des conditions de vente :
- sur le site du **cabinet www.jurisfoncier.com**
- au cabinet de **Maître Lugdivine SANCHEZ** Avocat associée au sein de la SELARL JURISFONCIER 50, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE - Tél. 04 91 92 10 25 tous les mardis
- au **Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE**, 25 rue Edouard Delongchamp - 13006 MARSEILLE à l'accueil du lundi au vendredi de 09 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

402238

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Dans un ensemble immobilier
situé sur le territoire de la commune de Marseille
UN APPARTEMENT au 8ème étage case « A » à gauche pour un chemineur regardant l'entrée « A » d'une superficie d'environ **41,43 m² (lot 35)**
UNE CAVE au sous-sol case « A » portant le numéro 15 **(lot 15)**
Sis à MARSEILLE (13014), Quartier Bon Secours, 35 Boulevard de la Gironde

Mise à prix : 50.000 €

VISITE LE MERCREDI 15 OCTOBRE 2025 A 9 HEURES

ADJUDICATION LE MERCREDI 29 OCTOBRE 2025 A 9H30
devant le Juge de l'Exécution du **Tribunal Judiciaire de Marseille,**
25 Rue Edouard Delongchamp, Salle n°B, 13006 MARSEILLE

LES ENCHERES SONT RECEVABLES UNIQUEMENT :
Si elles sont portées par un Avocat inscrit au barreau de Marseille qui devra délivrer un chèque de banque représentant les mises 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de : Monsieur le Bâtonnier de l'ordre des Avocats de Marseille, ainsi qu'une attestation sur l'honneur de non-endettement en vertu de l'article R. 322-41-1 du Code des procédures civiles d'exécution.

RENSEIGNEMENTS :
Pour plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :
- Sur le site internet **https://www.rosenfeld-avocat.com** du Cabinet de **Me Virginie ROSENFELD**, Avocat au Barreau de MARSEILLE
- du **Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille,** Pôle de Justice, 25 rue Edouard Delongchamp, 13006 MARSEILLE à l'accueil du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.
- du Cabinet de la **SCP CABINET ROSENFELD ET ASSOCIES**, Avocats au Barreau de Marseille, Le Montesquieu, 13 ter Rue Breux de Brignoles - 13006 MARSEILLE (Tél. : 04 91 57 12 12 — Fax : 04 91 53 14 64) du lundi au vendredi de 10h00 à 12h ou sur rendez-vous.

ANNONCES LEGALES

12345678

OUVERTURE DE L'ENQUETE PUBLIQUE

Relative au transfert d'office dans le domaine public d'une voie privée ouverte à la circulation publique

Par arrêté municipal n°2025/0103 en date du 17/07/2025, Monsieur le Maire de la commune de Vinon-sur-Verdon a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au transfert d'office dans le domaine public d'une voie privée ouverte à la circulation publique, l'impasse des pommiers sur le territoire de la commune de Vinon-sur-Verdon.

Cette enquête publique se déroulera en mairie de Vinon sur Verdon, sis 66, avenue de la Libération - 83 560 Vinon sur Verdon pendant une durée de 16 jours consécutifs du mercredi 03 septembre 2025 à 09h00 au jeudi 18 septembre 2025 à 16h00.

Elle concerne le transfert d'office dans le domaine public de l'impasse des pommiers, voie privée ouverte à la circulation publique conformément aux dispositions du code de l'urbanisme et du code de la voirie.

Afin de conduire l'enquête publique, M. le Maire de la commune a désigné Madame CANAL Sylvie en qualité de commissaire enquêteur.

L'ensemble des pièces du dossier d'enquête publique est consultable :
- en version informatique sur le site internet de la collectivité à l'adresse suivante : (https://www.vinon-sur-verdon.fr/habitat-et-environnement/),
- sur le registre dématérialisé sécurisé accessible via l'adresse internet suivante (https://www.registre-dematerialise.fr/6511)
- en version papier au siège de la commune de Vinon-sur-Verdon, à l'accueil de la mairie, sis 66 avenue de la Libération 83 560 Vinon sur Verdon, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Toute information peut être demandée auprès du service urbanisme au numéro de téléphone suivant : 04 92 71 73 90 et à l'adresse courriel : ep.to.pommiers@vinon-sur-verdon.fr).

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations lors des permanences qu'il tiendra à l'Hôtel de Ville de Vinon sur Verdon aux jours et heures suivants :
- Le mercredi 03 septembre 2025 de 9h00 à 11h30 ;
- Le jeudi 11 septembre 2025 de 9h00 à 12h00 ;
- Le jeudi 18 septembre 2025 de 13h30 à 16h00 ;

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :
- De manière préférentielle sur le registre dématérialisé sécurisé accessible via le site internet (https://www.registre-dematerialise.fr/6511) et via de la commune de Vinon-sur-Verdon (https://www.mairie-Vinon-sur-Verdon.fr) accessible en continu;
- Sur les registres papiers d'enquête publique établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, mis à sa disposition aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;
- Par voie postale en adressant un courrier à Madame le commissaire enquêteur au siège de l'enquête à : Hôtel de Ville, 66 avenue de la Libération, 83 560 Vinon sur Verdon (avec la mention "NE PAS OUVRIR")
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : ep.to.pommiers@vinon-sur-verdon.fr (les courriels seront publiés sur le registre dématérialisé de manière régulière)

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront transmis à Monsieur le Maire de la commune de Vinon-sur-Verdon dans le délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête et tenus à la disposition du public en Mairie de Vinon-sur-Verdon, aux heures et jours d'ouverture habituels et sur le site internet de la commune (www.vinon-sur-verdon.fr), pendant un an.

9429676

AIX MARSEILLE PROVENCE

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE PLAN DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (PVAP) D'ENTREMONT SAINT DONAT
COMMUNE D'AIX-EN-PROVENCE

Par arrêté n°25/532/CM, Madame la Présidente de la Métropole a ordonné l'ouverture et l'organisation de l'enquête publique relative au projet de Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP) d'Entremont Saint Donat - commune d'Aix-en-Provence.

L'enquête publique se déroulera du jeudi 25 septembre 2025 à 09h00 au mercredi 15 octobre 2025 à 17h00, soit pendant 21 jours consécutifs.

A cet effet, par décision E250000641 3 du 8 juillet 2025, Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Marseille a désigné Monsieur Philippe BOURDELON en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Roland LEGRAND en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le maître d'ouvrage et l'autorité compétente sont la Métropole Aix-Marseille-Provence dont le siège est situé à l'adresse : Le Pharo, 58 boulevard Livon, 13007 MARSEILLE (adresse postale : BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02) représentée par sa Présidente, Madame Martine VASSAL.

Le siège de l'enquête publique est établi à la Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme de la commune d'Aix-en-Provence - 12, rue Pierre et Marie Curie 13100 AIX-EN-PROVENCE.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique selon les modalités suivantes :
- Consultation du dossier sous format numérique :
- A l'adresse internet suivante :
https://www.registre-numerique.fr/enquetepublique-pvap-aix
- Sur un poste informatique de consultation en accès libre par le public, localisé au Service Urbanisme de la commune d'Aix-en-Provence - 3 rue Loubet 13100 AIX-EN-PROVENCE aux jours, horaires et modalités d'ouverture de ce lieu, hors fermetures exceptionnelles.
- Consultation du dossier sous format papier : Le dossier papier d'enquête publique pourra être consulté pendant toute la durée d'enquête publique au Service Urbanisme de la commune d'Aix-en-Provence - 3 rue Loubet 13100 AIX-EN-PROVENCE aux jours, horaires et modalités d'ouverture de ce lieu, hors fermetures exceptionnelles.

Le public pourra formuler ses observations et propositions :
- Par voie électronique, depuis le premier jour de l'enquête soit le jeudi 25 septembre 2025 à 09h00 et jusqu'au dernier jour de l'enquête, soit le mercredi 15 octobre 2025 à 17h00 ;
- Sur le registre dématérialisé accessible sur le site internet dédié à l'enquête publique :
https://www.registre-numerique.fr/enquetepublique-pvap-aix
- Par courrier électronique à l'adresse de messagerie suivante :
enquetepublique-pvap-aix@mail.registre-numerique.fr
- Sur le registre d'enquête papier à feuillets non mobiles, coté et paraphé avant l'ouverture d'enquête par le commissaire enquêteur - Ce registre sera disponible :
- Au Service Urbanisme de la commune d'Aix-en-Provence - 3 rue Loubet 13100 AIX-EN-PROVENCE pendant toute la durée de l'enquête, aux jours, horaires et modalités d'ouverture de ce lieu, hors fermetures exceptionnelles
- Au siège de l'enquête pendant toute la durée de l'enquête, lors des permanences du commissaire enquêteur mentionnées dans le tableau ci-après.
- Par courrier adressé par voie postale entre le premier et le dernier jour de l'enquête publique (le cachet de la poste faisant foi) à l'attention du commissaire enquêteur - PVAP d'Entremont Saint Donat - Métropole Aix-Marseille-Provence - Direction de l'Urbanisme - Division Urbanisme ADS Aix- BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02
- Lors des permanences du commissaire enquêteur mentionnées dans le tableau ci-après.

Les observations et propositions du public transmises par voie postale, par voie électronique, consignées dans les registres papier sur le lieu d'enquête, ou reçues par le commissaire enquêteur lors de ses permanences, seront versées et consultables sur le registre dématérialisé à l'adresse :
https://www.registre-numerique.fr/enquetepublique-pvap-aix

Lieux d'accès à l'enquête publique et permanences :

Les informations sur le projet peuvent être demandées auprès des services métropolitains : Direction Générale Déléguée Aménagement Durable, Habitat, Inclusion et Cohésion Territoriale (ADHICT) - Pôle Cohérence Territoriale - Direction Urbanisme - Service Urbanisme Secteur Nord - Division Urbanisme ADS AIX - Le Quartz - Route de Galice - 13090 AIX-EN-PROVENCE; Le dossier d'enquête publique comprend la décision n°CE-2025-3849 de la Mission Régionale d'Autorité environnementale.

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence est l'autorité compétente pour statuer par délibération sur l'approbation du PVAP d'Entremont Saint Donat.

Il pourra, au vu des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet en vue de cette approbation.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la remise du rapport et des conclusions par le commissaire enquêteur :
- A la Métropole Aix-Marseille-Provence située à la Direction Urbanisme - Service Urbanisme Secteur Nord - Division Urbanisme ADS AIX - Le Quartz - Route de Galice - 13090 AIX-EN-PROVENCE;
- Au Service Urbanisme de la commune d'Aix-en-Provence - 3, rue Loubet 13100 AIX-EN-PROVENCE ;
- A la Préfecture des Bouches-du-Rhône,
- Sur le site https://www.registre-numerique.fr/enquetepublique-pvap-aix

12345678

PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de la citoyenneté, de la légalité et de l'environnement

Bureau de l'utilité publique, de la concertation et de l'environnement mission environnement et enquêtes publiques

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE COMMUNE DE LAMANON

sur le projet de classement au titre des sites « les grottes de Calès et le Platane géant de Lamanon » sur la commune de Lamanon

Conformément aux dispositions de l'article L341-3 du code de l'environnement, le projet de classement est soumis à une enquête publique réalisée conformément au chapitre III du titre II du livre Ier.

En exécution de l'arrêté du préfet des Bouches-du-Rhône, du TAMPON DATEUR, il sera procédé à l'enquête publique précitée, qui se déroulera, pendant trente et un jours consécutifs, du lundi 8 septembre 2025 au mercredi 8 octobre 2025 inclus, en mairie de Lamanon (Hôtel de ville Grand'rue - 13113 Lamanon), siège de l'enquête.

A été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire : M. Yann Le Goff, architecte diplômé par le gouvernement, en activité, et nommé en qualité de suppléant: M. Philippe Magnus, expert évaluateur immobilier, secrétaire général du conseil économique et social Provence-Alpes-Côtes d'Azur, en activité.

Pendant la durée de l'enquête, toute personne pourra :

– prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur un registre d'enquête, au siège de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux (les lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h et jeudi : 8h30-12h) ;

– consulter le dossier sur un poste informatique mis à la disposition du public à la préfecture des Bouches-du-Rhône, direction de la citoyenneté, de la légalité et de l'environnement, bureau de l'utilité publique de la concertation et de l'environnement, place Félix Baret, 13006 Marseille (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 – Bureau n°421) – Contact préalable au 04 84 35 42 46 ou 04 84 35 43 86.

– consulter le dossier sur le site internet de la Préfecture des Bouches-du-Rhône : https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Publications/Publications-environnementales/Enquetes-publiques-hors-ICPE/Lamanon

– adresser ses observations et propositions écrites sur le projet au commissaire enquêteur par voie postale au siège de l'enquête ou par courrier électronique à l'adresse suivante : pref-ep-classementlamanon@bouches-du-rhone.gouv.fr (capacité maxi 5MO) du 8 septembre 2025 (9h) au 8 octobre 2025 (17h);

M. Yann Le Goff – et en cas d'empêchement de ce dernier, M. Philippe Magnus, suppléant – se tiendra à la disposition du public et recevra ses observations orales et écrites, au siège de l'enquête, aux jours et heures suivants :

- lundi 8 septembre 2025 : 9h – 12h
- mardi 16 septembre 2025 : 14h - 17h
- vendredi 26 septembre 2025 : 4h – 17h
- jeudi 2 octobre 2025 : 9h – 12h
- mercredi 8 octobre 2025 : 14h – 17h

Les observations et propositions du public transmises par voie postale, ainsi que les observations écrites emises auprès du commissaire enquêteur lors des permanences ci-dessus, seront consultables au siège de l'enquête.

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique sont consultables par le public[1] sur le site internet précité de la Préfecture. Elles seront communicables aux frais de la personne qui en fait la demande, dans les conditions prévues par le code des Relations entre le public et l'administration, pendant toute la durée de l'enquête.

Après la clôture de l'enquête, copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public pendant un an à la mairie concernée et à la Préfecture des Bouches-du-Rhône, et rendue publique par voie dématérialisée pendant un an sur le site internet précité de la Préfecture des Bouches-du-Rhône.

le site est classé par arrêté du ministre chargé des sites s'il y a consentement du propriétaire. L'arrêté détermine les conditions du classement. A défaut du consentement du propriétaire, le classement est prononcé, après avis de la commission supérieure, par décret en Conseil d'Etat (Article L341-6 du code de l'environnement)

La personne responsable du projet est l'État – Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte-d'Azur, service biodiversité eau et paysages. 16 rue Antoine Zattara CS 70248, 13331 Marseille cedex 03 - (Tél: 04 88 22 62 38).

[1]Les données personnelles contenues dans les observations et propositions du public, quelles que soient leurs formes, et recueillies au cours de l'enquête environnementale seront des lors consultables en ligne.

APPEL D'OFFRES

9429571

13 habitat

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

OPH 13 HABITAT
M. Didier PAPACALODOUCA - Directeur Général par intérim
80, rue Albe
13004 MARSEILLE
Tél : 04 91 12 71 00
SIRET 78285696600020
Référence acheteur : 2025SB0086

L'avis implique un marché public.

OBJET : Maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation énergétique et accessibilité en site occupé de 46 logements collectifs (résidence la montade 1, située avenue du Mimet à Plan de Cuques 13380) - relance

PROCEDURE : Procédure ouverte

FORME DU MARCHE : Division en lots : non

CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
65% Valeur technique et environnementale de l'offre (cf. reglement de la consultation, cadre de mémoire technique et ses annexes).
Note technique éliminatoire prévue (cf. RC).
35% Prix de l'offre au vu du montant total indiqué au cadre de répartition des honoraires, le cas échéant après rectification.
La formule de calcul de la note de prix est la suivante :
(Offre moins-disante / Offre entreprise) x pondération.

DEPOT DEMATERIALISE : Activé

REMISE DES OFFRES : 30/10/25 à 14h30 au plus tard

ENVOI A LA PUBLICATION LE : 04/09/2025

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur https://habitat13.marches-publics.info/